

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

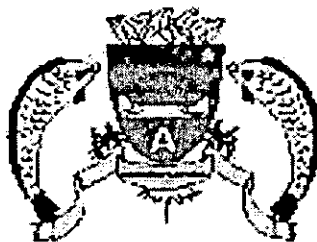
REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES

BP 38 AKONOLINGA



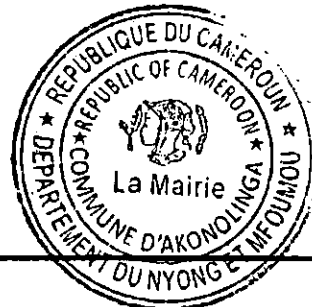
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

AKONOLINGA COUNCIL

PO BOX 38 AKONOLINGA



DEMANDE DE COTATION

N°002 /DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DE QUATRE (04) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DES LOCALITES (1-EMVANESSO, 2-ZALOM, 3-ATE, 4-MENGUEME SI) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

Financement : PNDP (IDA III) et Commune d'Akonolinga

Dossier de Demande de Cotation

| | |
|--|--|
| Date limite de réception des offres | Le 19 / 03 / 2017, à 12 heures à l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga |
| Date d'ouverture des plis | Le 19 / 03 / 2017, à 13 Heures dans la Salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga |

Préface

Ce Dossier type de Demande de Cotations a été préparé à l'intention des Agences d'Exécution pour la passation de marchés de fournitures par consultation de fournisseurs (à l'échelon international ou national), afin de clarifier et d'harmoniser la présentation des Dossiers de Consultation pour chacun des marchés.

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

1. La lettre de Demande de Cotations,
2. Les instructions aux fournisseurs,
3. Le modèle de cotation,
4. Le bordereau descriptif et quantitatif,
5. Le modèle de lettre de marché,
6. La description technique des fournitures,
7. Le modèle de tableau de comparaison des offres.

Il est recommandé aux candidats de bien lire les Instructions aux Soumissionnaires de même que les spécifications techniques des fournitures demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis, ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints en annexe.

A ce titre, ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de Cotations et de confirmer les prescriptions techniques dans le bordereau descriptif.

Table des Matières

| | |
|--|----|
| <i>Section I – Instructions aux soumissionnaires</i> | 4 |
| A. Introduction | 4 |
| 1. Dispositions générales | 4 |
| B. Le Dossier de Demande de Cotations | 4 |
| 2. Contenu du Dossier..... | 4 |
| C. Préparation des cotations | 4 |
| 3. Langue de l'offre | 4 |
| 4. Documents constitutifs de l'offre | 4 |
| 5. Cotation..... | 4 |
| 6. Monnaies de l'offre..... | 4 |
| 7. Délai de validité des cotations | 4 |
| D. Dépôt des cotations | 5 |
| 8. Cachetage et marquage des offres | 5 |
| 9. Date et heure limites de dépôt des offres..... | 5 |
| E. Ouverture des plis et évaluation des offres | 5 |
| 10. Ouverture des plis par la Commission..... | 5 |
| 11. Evaluation et Comparaison des offres | 5 |
| F. Attribution du marché | 5 |
| 12. Attribution du marché..... | 5 |
| 13. Notification de l'attribution du marché | 5 |
| 14. Signature de la lettre de marché..... | 5 |
| 15. Corruption et manœuvres frauduleuses | 5 |
| Section II – Lettre de Demande de Cotation | 7 |
| Section III – Modèles d'annexes | 16 |
| 1. Lettre de Cotation..... | 16 |
| 2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Fournisseur)..... | 17 |
| 3. Description technique des fournitures (à remplir par le Client) | 19 |
| 4. Devis estimatif et Quantitatif..... | 24 |
| 5. Lettre de marché..... | 25 |
| 6. Tableau comparatif des cotations (à remplir par le Client)..... | 27 |

Section I - Instructions aux Fournisseurs¹

A. Introduction

1. Dispositions générales 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier 2.1 Le Dossier de Demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
 - (c) Modèle de Lettre de Cotation
 - (d) Modèle de Lettre de Marché
 - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des cotations

3. Langue de l'offre 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays de l'Agence.
4. Documents constitutifs de l'offre 4.1 La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis:
- (a) La lettre de cotation, datée et signée
 - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé
 - (c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé
5. Cotation 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation, le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) ;
 - ou**
 - b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.
- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Cotations, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.
- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché
6. Monnaies de l'offre 6.1 Les prix seront libellés dans la monnaie du pays de l'Agence.
7. Délai de validité des cotations 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotations.

¹Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

D. Dépôt des cotations

8. **Cachetage et marquage des offres** 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Agence à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotations ; et
 - (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations.
9. **Date et heure limites de dépôt des offres** 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotations.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. **Ouverture des plis par l'Agence** 10.1 La Commission ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse indiqués dans la lettre de Demande de Cotations.
- 10.2 La Commission préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
11. **Evaluation et Comparaison des offres** 11.1 La Commission e procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée. Seules les offres conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière ;
 - l'examen de la recevabilité des dossiers administratifs ;
 - la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

F. Attribution du marché

12. **Attribution du marché** 12.1 L'Agence attribuera le marché au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.
13. **Notification de l'attribution du marché** 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Agence constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
14. **Signature de la lettre de marché** 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Agence signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.
15. **Corruption et manœuvres frauduleuses** 15.1 Le personnel de l'Agence et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnel les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :
- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de

- l'exécution d'un marché, et
- (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.
 - (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES

BP 38 AKONOLINGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

AKONOLINGA COUNCIL

PO BOX 38 AKONOLINGA

Section II - Lettre de Demande de Cotations

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA
(AUTORITE CONTRACTANTE)

A

| N° | NOM DU PRESTATAIRE | TELEPHONE |
|----|------------------------------|-------------|
| 1. | ETS TOUTOU | 696 102 635 |
| 2. | ETS DAO | 661 087 809 |
| 3. | ETS KEJAL | 699 716 531 |
| 4. | ETS JUNOORES | 677 616 886 |
| 5. | ETS DEMAISON ET MISSIBOUM | 699 531 659 |
| 6. | ETS ATLANTIQUE | 675 276 846 |

Objet : Invitation à soumissionner

| | |
|--|---|
| Nom du Projet de Fourniture | <i>Fourniture des équipements en matériel médical de quatre (04) Centres de santé Intégrés (CSI) dans les localités de : (1-Emvanesso, 2-Zalom, 3-Ate, 4-Mengueme Si) de la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre</i> |
| Localisation | <i>1-Emvanesso, 2-Zalom, 3-Ate, 4-Mengueme Si</i> |
| Numéro du Projet | <i>DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018</i> |
| Nombre de lot | <i>01</i> |
| Délai d'Exécution (en jours calendaires) | <i>60 Jours</i> |

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune d'Akonolinga a obtenu un financement et envisage la *fourniture des équipements en matériel médical de quatre (04) Centres de santé Intégrés (CSI) dans les localités de : (1-Emvanesso, 2-Zalom, 3-Ate, 4-Mengueme Si) de la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre*

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Commune d'Akonolinga. Le dossier de demande de cotation peut être retiré **gratuitement au Secrétariat de l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga ou à la Cellule Régionale du Programme National de Développement Participatif(PNDP)-CENTRE sise au Quartier BASTOS à Yaoundé à partir du 26/02/2018** pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30mm.

Veillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **19/03/2018 à 12 heures précises au Secrétariat du Maire sis à l'Hôtel de ville d'Akonolinga.**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le **19 / 03 / 2018 à 13 heures précises** dans la salle des actes de l'Hôtel de ville d'Akonolinga.

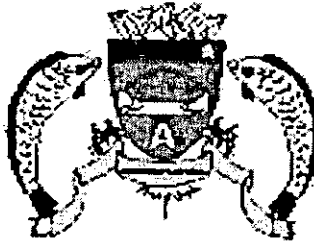
Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

Akonolinga, le _____

Le Maire de la Commune d'Akonolinga
(L'Autorité Contractante)

Ampliations :

- *PNDP-Centre*
- *DDMINMAP N&M*
- *ARMP-CENTRE*
- *Archives*
- *Chrono*



2. AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018

| | |
|--|--|
| Désignation des Travaux | <i>Fourniture des équipements en matériel médical de quatre (04) Centres de santé Intégrés (CSI) dans les localités de : (1-Emvanesso, 2-Zalom, 3-Ate, 4-Mengueme Si), Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre</i> |
| Financement : | PNDP (IDA III) et Commune d'Akonolinga |
| Délai d'Exécution (en jours calendaires) | 60 jours |

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par l'Autorité Contractante, Maire de la Commune d'Akonolinga en qualité de Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré **gratuitement** au **Secrétariat de l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga** ou à la **Cellule Régionale du Programme National de Développement Participatif(PNDP)-CENTRE** sise au Quartier BASTOS à Yaoundé, à partir du **26 / 02 / 2018** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

2. Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de la Santé.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

3. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Monnaie de l'offre

Les prix de l'offre seront libellés en Francs CFA.

5. Durée de validité de l'offre

L'offre restera valable pendant une période de 120 (Cent vingt) jours calendaires.

6. Conditions de dépôt des offres

6.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Akonolinga (Autorité Contractante), à déposer à l'Hôtel de ville de la Commune d'Akonolinga, sis au quartier EKAM.

6.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 002/DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018

Fourniture des équipements en matériel médical de quatre (04) Centres de santé Intégrés (CSI) dans les localités de : (1-Emvanesso, 2-Zalom, 3-Ate, 4-Mengueme Si) de la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

7. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

| | |
|-------------------------------------|--|
| Date limite de réception des offres | Le 19 / 03 / 2018, à 12 heures |
| Lieu de dépôt | Secrétariat de l'Hôtel de ville de la Commune d'AKONOLINGA |

8. Ouverture des plis

Conformément aux exigences du bailleur des fonds, La consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs Entreprises (dans le cas des fournitures), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondial, point 3.5, Page 31).

Les plis seront ouverts en séance de Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akonolinga en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen de la Demande de cotation, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

9. Évaluation des offres

9.1. Etape d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert dans le domaine pour l'accompagner dans l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant:

1. Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
2. Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres ;
3. Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
4. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

5. Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant ;
6. Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé ;
7. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans le Chapitre III du présent dossier de demande de cotation.

La CIPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée.

La CIPM vérifiera que, les justificatifs produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite, les prospectus sont produits et conformes.

9.2. Critères éliminatoires

a) prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- La non-conformité des articles proposés ;
- L'absence ou la non-conformité des prospectus;

b) prestataire de la liste restreinte

- c) La non-conformité des articles proposés ;
- d) L'absence ou la non-conformité des prospectus;

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la **carte du contribuable** ; (ii) l'**attestation de domiciliation bancaire** ; (iii) l'**attestation de non redevance fiscale** ; (iv) l'**attestation de non exclusion des marchés publics** ; (v) l'**attestation pour soumission (CNPS)** à la présente cotation et (vi) l'**attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts**.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v et vi) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

La Commission Interne de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'autorité contractante, de l'attribution provisoire du marché.

10. Attribution du marché

10.1. Le Maire de la Commune d'Akonolinga invitera, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion par l'ARMP et un

Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

10.2. Muni de ces certificats, le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la recommandation d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

10.3. Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant, le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, établira un procès-verbal confirmant la défaillance du soumissionnaire à présenter son dossier administratif et le remettra au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau et soumettre un rapport d'évaluation amendé, justifiant du rejet de l'offre initialement retenue, et établissant une nouvelle proposition d'attribution conforme à l'évaluation.

10.4. Si le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, n'accepte pas la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, il établira un procès-verbal justifiant de son refus sur base objective et le remettra au Président de la Commission de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau. En cas de désaccord sur les conclusions de l'évaluation et la sélection de l'attributaire, l'Autorité de Marché sera saisie pour arbitrage.

11. Corruption et manœuvres frauduleuses

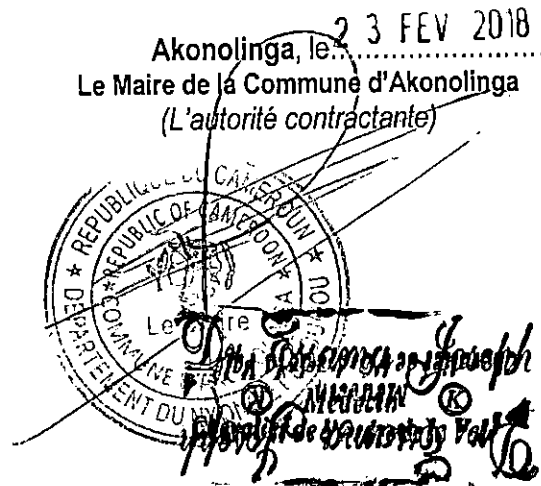
Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

- i. est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
- ii. se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.
- iii. est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

Akonolinga, le 23 FEV 2018
Le Maire de la Commune d'Akonolinga
(L'autorité contractante)

Ampliations :

- PNDP-Centre
- ARMP-CENTRE
- DDMINMAP N&M
- Archives
- Chrono
- Affichage



3. CONDITIONS DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES

ATTENTION

Les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite à la campagne du PNDP de 2015 en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre une déclaration de qualification administrative, technique, et financière.

Les soumissionnaires non encore enregistrés auprès du PNDP sont autorisés à soumissionner, mais ils doivent alors inclure dans leur soumission, une déclaration de qualification établie suivant les modèles ci-après, applicables aux conditions administratives, techniques et financières. Ces déclarations seront vérifiées pour leur exactitude. En cas de fausse déclaration, l'offre du soumissionnaire sera écartée et notification sera faite à l'ARMP en vue de l'application possible de sanctions.

Les travaux faisant l'objet de la présente demande de cotation font partie du domaine de la santé publique

Le tableau ci-dessous liste les documents et informations à soumettre et explicite comment ces informations seront utilisées pour juger de la recevabilité administrative et de la satisfaction des qualifications techniques et financières.

| INFORMATIONS A SOUMETTRE | | Formulaire à utiliser | CONDITIONS A SATISFAIRE |
|------------------------------------|--|--|---|
| Informations d'Ordre Administratif | | | Conditions de Recevabilité Administrative |
| 1 | Présentation de la firme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Statuts de la société, date d'incorporation ▪ Adresse physique ▪ Adresse postale ▪ Noms, titres, Nos de téléphone, Emails directeurs ▪ Nom et titre de la personne autorisée à signer une cotation ▪ Numéro d'identification fiscale ▪ Coordonnées bancaires | Formulaire C.1. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir rempli correctement et complètement les informations demandées dans le formulaire ▪ Ne pas avoir eu de contrat résilié ou avoir abandonné une prestation dans le cadre du PNDP durant les 3 dernières années ▪ Ne pas avoir produit de fausse déclaration des pièces de l'offre |
| 2 | Déclarations à joindre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de localisation ▪ Registre du commerce ▪ Patente ▪ Carte de contribuable ▪ Attestation de non redevance fiscale ▪ Déclaration sur l'honneur de la CNPS ▪ Déclaration sur l'honneur de non faillite ▪ Déclaration sur l'honneur de non exclusion par ARMP ▪ Attestation bancaire | Formulaire C.2. Formulaire C.3A. Formulaire C.3B. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir joint les documents requis, y inclus les déclarations sur l'honneur suivant les modèles présentés |
| Déclarations d'Ordre Technique | | | Conditions de Qualification Technique |
| 3 | Déclaration d'expérience de la firme | Formulaire C.4. (Tableau) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir au moins 3 expériences similaires dans les 3 dernières années ▪ Avoir joint des copies des Certificats de Réception Provisoire (et/ou définitives) des projets similaires achevés |
| Déclarations d'ordre financier | | | Conditions de Qualification Financière |
| 5 | Déclaration des montants contractuels des projets cités dans la déclaration d'expérience (#3 ci-dessus) | Formulaire C.4. (muni des montants contractuels des projets listés) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le total T du Formulaire C.4. divisé par le nombre de projets listés réceptionnés, durant les années d'activité (entre 2 et 5) est ≥ 25 Millions F CFA |

NB : Les Soumissionnaires non enregistrés doivent remplir tous les critères ci-dessus, la non validation d'un ces critères équivaut à l'élimination du Soumissionnaire

IV. FORMULAIRES MODÈLES POUR CONSTITUER LA COTATION

A. LETTRE DE COTATION

B. DECLARATION DE QUALIFICATIONS

Formulaire C.1. Présentation de la Firme

Formulaire C.2. Déclaration de Non Faillite

Formulaire C.3. Déclaration de Non Exclusion/Non Suspension

Formulaire C.4. Déclaration d'Expérience de la Firme

Formulaire C.5. Format imposé de Curriculum Vitae (CV)

C. MODELE ATTESTATION DE VISITE DE SITE

D. LETTRE COMMANDE

E. Modèle pour les moyens en personnel et en matériel

Section III – Modèles d’annexes

1. Lettre de Cotation

Date: _____

Demande de Cotations N° 002/DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 26 / 02 / 2018

A: [nom et adresse de l’Agence]

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer [description des Prestations et services] conformément à la Demande de cotations et pour la somme de [prix total de l’offre en chiffres et en lettres] ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Les documents suivants font partie de notre soumission:

- 1- La lettre de Demande de Cotations,
- 2- Les instructions aux fournisseurs,
- 3-Le modèle de cotation,
- 4- Le bordereau descriptif et quantitatif,
- 5-Le modèle de lettre de marché,
- 6-La description technique des fournitures,
- 7-Le modèle de tableau de comparaison des offres.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de [nombre] jours à compter de la date fixée pour l’ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l’offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu’à ce qu’un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d’attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de:

2. Bordereau Descriptif et Quantitatif

(À remplir par le soumissionnaire)

Programme National de Développement Participatif

Consultation N° _____

Date de remise des prix _____

| No | Description détaillée de l'article | Quantité | Prix Unitaire (En chiffres et en lettres) | Prix Total | Livraison | |
|-----|--|----------|--|------------|-----------|------|
| | | | | | délai | lieu |
| 1. | Lit d'Hospitalisation avec relevé buste et jambe | 04 | | | | |
| 2. | Matelas de lit | 04 | | | | |
| 3. | Table d'accouchement SJ-2S | 04 | | | | |
| 4. | Table d'examen en Inox | 04 | | | | |
| 5. | Chariot de pansement | 04 | | | | |
| 6. | Chariot brancard | 04 | | | | |
| 7. | Lampe d'examen à led | 04 | | | | |
| 8. | Potence porte perfusion | 04 | | | | |
| 9. | Boîte d'accouchement | 04 | | | | |
| 10. | Poupinelle 28-30 litres | 04 | | | | |
| 11. | Tensiomètre Spengler | 04 | | | | |
| 12. | Mètre ruban Obstétrical | 04 | | | | |

| | | | | | | |
|-----|---|----|--|--|--|--|
| 13. | Feathoscope Alu | 04 | | | | |
| 14. | Spéculum | 04 | | | | |
| 15. | Boîte laparatomie | 04 | | | | |
| 16. | Escabeau importé | 04 | | | | |
| 17. | Pèse Bébé mediconsult poids maximum 16 kgs | 04 | | | | |
| 18. | Transport Matériels Et Equipements Sur Sites De Livraison (CSI Concernés) | 04 | | | | |

3. Description technique des Fournitures

(À remplir par l'Agence)

| N° | Désignation | Caractéristiques | Unité | Qté |
|------------------------------|---|--|-------|-----|
| Matériel Informatique | | | | |
| 01 | Lit d'Hospitalisation avec relevé buste et jambe | <p>Lit déplaçable avec tête de lit en acier inoxydable Taille : 2030mm (L) *900mm (W) *500mm (H) Cadre de lit revêtu d'époxy, avec têtes de lit détachable en acier inoxydable deux fonctions, qui peuvent être exploités par manivelles, les détails sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dossier : 0°-70°+ 2° -Repose genoux : 0°-35° +2°3 <p>Roulettes de quatre dia-125mm avec freins -Construction démontable de fret</p> | Pièce | 04 |
| 02 | Matelas de lit | <p>Matelas pour lit d'Hospitalisation 1 place Matelas mousse HR 1600 X 700 X 80mm avec imperméable respirante</p> | Pièce | 04 |
| 03 | Table d'accouchement SJ-2S | <p>-Lit obstétrique en acier inoxydable B-72-1 Dimensions (mm) : L1680 *w600 * H800 Cadre en acier inoxydable, matelas en polyuréthane de haute qualité ; Trois sections, repose (réglé par ressort à gaz) fonction de repos a genou (contrôle par un système mécanique à engrenage) Dispositif de support à double jambe, avec un bol S.S sous la table Base avec pédale, pied avec caoutchouc anti-bruit</p> | Pièce | 04 |
| 04 | Table d'examen en Inox | <p>Divan d'Examen Holtex-Acier Inoxydable –Système de montage rapide-Dimension de la mousse : très haute densité (30kg/m3 -Charge maximum : 150 KG -Structure en tube carré en Acier Inoxydable -Disponible en 6 couleurs : noirs, Bleu, Bordeaux, gris, vert, blanc. -Tête réglable avec crémaillère automatique, haute résistance -Dimension : 187 cm x 68 cm -Charge maximum : 150 kg -Tête et siège rembourrés de mousse très haute densité (30kg/m3), dont l'épaisseur est de 5cm recouverts de tissus plastifiés lavable ignifugé (classement de résistance au feu : M1 large) positionnelle à la tête ou aux pieds</p> | Pièce | 04 |

| N° | Désignation | Caractéristiques | Unité | Qté |
|----|-----------------------------|---|-------|-----|
| 05 | Chariot de pansement | <p>Chariot de soins Deux plateaux estampés de 600 x 400x 60 mm démontables Deux tiroirs et seau à déchets Roulettes de 75 mm avec parechocs (deux avec freins) Fabrication en acier inoxydable Optionnel : Seau à déchets Dimension : 710 x400 x830 mm</p> | Pièce | 04 |
| 06 | Chariot brancard | <p>Chariot –brancard automatique pliable sur pied Chariot-brancard automatique permettant le chargement et le déchargement des patients des véhicules de secours par une seule personne. Il intègre un système de roulement spécialement conçu pour permettre le chargement et le déchargement des patients des véhicules de secours sans avoir à les soulever. Ses pieds se plient automatiquement sous le brancard est également équipé d'un mécanisme de verrouillage en position qui s'actionne dès la sortie du véhicule, de leviers de commande côté gauche et côté droit qui déverrouillent l'avant et les pieds facilite le roulement du bancard lors de son chargement et de son maintien, des rails latéraux et des dispositifs de fixation Dimension : -193 x 60 x88 cm max -193 x 60 21 cm min -Taille de l'emballage : 195x 61x 26 cm Poids : 40 kg Charge 159 kg</p> | Pièce | 04 |
| 07 | Lampe d'examen à led | <p>Structure métallique chromed Source de lumière orientée dans des positions sans limites -Voltage 220v -Longeur Cable : 150 cm Base d'aluminium avec cinq roues de roulement de 50mm Lumière de LED Lumière de cold -Power : 10w Protecteur de circuit de schort Illumination 42000 lux à 50cm</p> | Pièce | 04 |

| N° | Désignation | Caractéristiques | Unité | Qté |
|----|--------------------------------|--|-------|-----|
| | | Illumination 12000 lux à 1m la température de couleur : 4750°k Strucutre de steel avec l'enduit epoxyde Multiple plaçant le foyer et réglable dans la taille Lampe LED Longueur cable : 150cm Base de PVC de white de 65cm avec des roues de roulement de 45 cm, trois d'entre eux avec des freins Lumière cold Watt 10w 24° Illumination 15000 lux à 50 cm Colour rendan 80 % La température 3000°k de couleur | | |
| 08 | Potence porte perfusion | Deux versions pour montage mural et mobile sur roulettes Pôle à perfusion sur roulettes. Le pôle à perfusion chromé INF-2015, comprend un piètement 5 branches avec roulettes doubles (dont deux antistatiques et verouillables) un porte-sérum avec 4 crochets de sécurité (charge max par crochets 2 kg) Un flacon compte-goutte en plastique avec support la tige du pied à perfusion est réglable en hauteur (1350-2150mm), avec une vis de serrage. Il est important de bien vérifier le serrage de la molette de réglage avant l'utilisation du porte-sérum | Pièce | 04 |
| 09 | Boîte d'accouchement | Un boîte inox 50 x 200 x120mm 1 aiguille de reverdin courbe, 1 ciseau courbe mousse 18cm 1 clamp de bar inox, 2 curettes de gourdet, 5 dilateurs de hégar de différents tailles- 1 Forceps de tarnier +tracteur -1 Insufflateur de Ribemont – 1 perce membrane 1 prince à disséquer avec griffes 16 cm – 1 pince à disséquer sans 16 cm -1pince à faux germe -1 prince de museux droite – 1 Pince de péan 18 cm -2 pince jean loius Faure- 1 Pince languettes droite 25 cm 1 pince pozzi- 1 pinces de chéron -4 pinces de péan 13 cm -2 Porte coton utérin -1 sonde vésicale femme- 2 spéculum de cusco – 1 Stéthoscope de pinard aluminium-1 valve Vaginale à poids | | 04 |

| N° | Désignation | Caractéristiques | Unité | Qté |
|----|----------------------------------|--|-------|-----|
| 10 | Poupinelle 28 - 30 litres | Stérilisateur électronique 60 l poupinel Tunels d'aération pour la circulation de l'air chaud et le refroidissement rapide de l'appareil. Less étagères sont réglables en hauteur. Equipe : d'un thermomètre, thermostat minuterie, et voyant de contrôle marche en continu ou minuterie, minuterie de 0 à 250 minutes. Thermosta de sécurité, prise avec fusibles bipolaires, cordon d'alimentation indépendant. Procédé électronique du contrôle de stérilisation Un équipement de haute qualité température réglable de 50° à 200°, fermeture à clef par crémone haut et bas, voyant de contrôle Extérieur en inox 1810. Porte et parois isolées par de la laine de verre haute densité | | 04 |
| 11 | Tensiomètre Spengler | Manobrassard léger et robuste, il répond aux exigences les plus élevés. Grand cardan en ABS léger e résistant aux chocs conformément à la norme ISO 81 060-1. Brassard en nylon Oxford Indéformable avec support de manomètre en croûte de cuir. Poire grand volume. Livré en trousse nylon | | 04 |
| 12 | Mettre ruban Obstétrical | Meter (tape measuring) Plage de mesure : 0-25cm Graduation : 1mm Dimensions : 70 x28x 66mm Poids : 70 g | | 04 |
| 13 | Fetoscopee aluminium | Type pinard en aluminium à une hauteur de 15 cm, à pavillon et tubulure simple | | 04 |
| 14 | Speculum | Spéculum Cusco pliant vaginal 35 mm x90 mm | | 04 |
| 15 | Boîte de laparatomie | -Boîte inox, 40 x 20 x 9cm, 1pièce -aiguille reverdin, moyenne, 20 cm 1 pièce -Ciseaux payo, droit, 18 cm 1 pièce -Ciseaux mayo, courbes, 18 cm, 1pièce -Ciseaux metzbaum, courbes, 26 cm 1pièce -Manche bistouri n°4, 1pièce -Ecarteur farabeuf, 15 cm x 16 mm, la paire, 1 pièce -Ecarteur gosset, adulte, 3 valves, 1pièce | | 04 |

| N° | Désignation | Caractéristiques | Unité | Qté |
|----|---|---|-------|-----|
| | | <ul style="list-style-type: none"> -Epingles à instruments, 12 cm, 2 pièces -Hystérolabe d'artigues, 25 cm 1 pièce -Pince kocher, droite, avec griffes, 14 cm, 6 pièces -Pince allis, 19 cm 2 pièces -Pince à champs backhaus 14 cm, 3 pièces -Pince kelly, sans griffes, droite, 16 cm, 3 pièces -Pince kelly sans griffes courbe, 16 cm 3 pièces -Pince péan murphy, 14 cm, 4 pièces -Pince terrier, sans griffes, 13 cm, 3 pièces -Pince dissection, avec griffes, 18 cm, 1 pièce -Pince dissection, avec griffes, 25cm, 1 pièce - Pince dissection, sans griffes, 18 cm, 1 pièce -Port aiguille mayo-hégar, 20 cm, 1 pièce -Pince bengoléa, droite avec griffes, 24 cm 3 pièces -Pince bengoléa, courbe sans griffes, 24 cm 3 pièces -Sonde cannelée, 18 cm, 1 pièce -Styler porte-coton, 14 cm, 1 pièce -Valve kelly, 23 cm, 1 pièce | | |
| 16 | Escabeau Importé | L 580 *W420 *H200/400MM 1 Stainless steel frame, cover with anti-sliding rubber 2 Foot with anti-noise rubber sheath | | 04 |
| 17 | Pèse bébé mediconsult poids maximum 16 kgs | technical parametres : 20 kg max weighing - Min value division : 0,5kg (0-10 kg)/0.1kg (10-20 kg) -Size of packing box (mm) : 580 x325 x190 -Sector platform load (LxW) : 545 x270 mm -Measurement (L XWXH° : 545 x330x153mm -Net Weight : 3.5 kg -Gross Weight : 5kg | | 04 |

N.B : Le fournisseur s'assurera de la garantie du matériel livré pour une durée de six (06) mois minimum

4. DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DU MICROPROJET DE FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DE QUATRE (04) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS LES LOCALITES DE : (1-EMVANESSO, 2-ZALOM, 3-ATE, 4-MENQUEME SI)

| N° | Désignation de l'article | Unités | Qtités | P.U. | Montants |
|----------------------------|---|--------|--------|------|----------|
| 1. | Lit d'Hospitalisation avec relevé buste et jambe | u | 04 | | |
| 2. | Matelas de lit | u | 04 | | |
| 3. | Table d'accouchement SJ-2S | u | 04 | | |
| 4. | Table d'examen en Inox | u | 04 | | |
| 5. | Chariot de pansement | u | 04 | | |
| 6. | Chariot brancard | u | 04 | | |
| 7. | Lampe d'examen à led | u | 04 | | |
| 8. | Potence porte perfusion | u | 04 | | |
| 9. | Boîte d'accouchement | u | 04 | | |
| 10. | Poupinelle 28 - 30 litres | u | 04 | | |
| 11. | Tensiomètre Spengler | u | 04 | | |
| 12. | Mettre ruban Obstétrical | u | 04 | | |
| 13. | Feathoscope Alu | u | 04 | | |
| 14. | Spéculum | u | 04 | | |
| 15. | Boîte laparatomie | u | 04 | | |
| 16. | Escabeau importé | u | 04 | | |
| 17. | Pèse Bébé mediconsult poids maximum 16 kgs | u | 04 | | |
| 18. | Transport Matériels Et Equipements Sur Sites De Livraison (CSI Concernés) | u | 04 | | |
| TOTAL | | | | | |
| AIR 2.2 % et 5.5 % | | | | | |
| Montant Net à payer | | | | | |

Arrêté le présent devis à la somme de _____

Le Fournisseur

5 - Lettre de marché

Aux termes de la consultation N°002/DC/C-AKGA/CIPM/2018 intervenue le ___/___/___ entre la Commune d'AKONOLINGA (ci-après désignée « le Client») d'une part et [nom et adresse complète du Prestataire] (ci-après désigné comme le «Fournisseur » d'autre part :

ATTENDU que l'Acheteur désire que certains services soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, soient livrés et effectués à sa demande et au fur et à mesure que le besoin se fait sentir, dans le cadre de la **Fourniture des équipements en matériel médical de quatre (04) Centres de santé Intégrés (CSI) dans les localités de : (1-Emvanesso, 2-Zalom, 3-Ate, 4-Mengueme Si) de la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre** et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures conformément aux modalités stipulées dans ce contrat.

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

- 1- La lettre de Demande de Cotations,
 - 2- Les instructions aux fournisseurs,
 - 3-Le modèle de cotation,
 - 4- Le bordereau descriptif et quantitatif,
 - 5-Le modèle de lettre de marché,
 - 6-La description technique des fournitures,
 - 7-Le modèle de tableau de comparaison des offres.
1. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient d'exécuter les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces prestations conformément, à tous égards, aux stipulations de la présente Lettre de Marché.
 2. Le Client convient de son côté de payer au Fournisseur les Services fournis au Prix unitaire des services listés dans le contrat et ceux qui seront encore commandés, conformément aux tarifs de l'offre.
 3. Les paiements sont effectués en **francs CFA** au plus tard 30 jours après la présentation de la facture timbrée en six (06) exemplaires accompagnée du procès-verbal de l'exécution des prestations à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.
 4. Le Client se libérera des sommes dues au Fournisseur par virement au compte bancaire de ce dernier dont les caractéristiques sont les suivantes :

Soit un montant total de [prix des services en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] **Francs CFA**, pour une période de [délais de livraison].
 5. Ces prix ne sont pas révisables.
 6. Le Fournisseur livre ou exécute les fournitures conformément à son offre et à la Lettre de Marché. La livraison est attestée par le Client au profit du Fournisseur. Elle se fera **dans les soixante (60) jours, dès notification de l'ordre de service.**
 7. Le Client peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre de la Lettre de Marché, notifier par écrit le Fournisseur de la résiliation de la totalité ou d'une partie de la Lettre de Marché si ce dernier manque à exécuter toute obligation au titre de la Lettre de Marché. Cette résiliation expose le Fournisseur au rejet de ses propositions dans de futurs marchés similaires lancés par le Client.
 8. Le Client et le Fournisseur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre de la Lettre de Marché.

9. Le marché sera exécuté conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

10. Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, le Client et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

11. La Commission de réception technique du présent marché est composée comme suit :

- Le Maître d'Ouvrage : Président
- L'Autorité Contractante : Membre
- L'Ingénieur du Marché (sectoriel MINSANTE) : Membre
- Le Chef service du marché (PNDP Centre) : Membre
- Le Comptable-Matières : Rapporteur
- Le fournisseur ou son représentant : Membre

Les parties au contrat ont signé la présente Lettre de Marché en conformité avec les lois et règlements de la République du Cameroun, les jours, mois et année mentionnés ci-dessous.

Fait à Akonolinga, le _____

Fait à Akonolinga, le _____

Pour le Fournisseur

Pour le Client

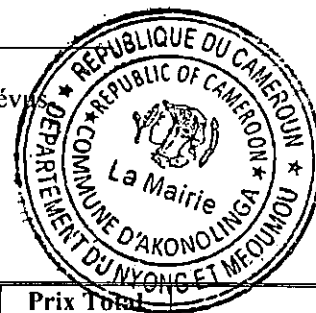
Programme National de Développement Participatif

Consultation restreinte N° _____

Date de remise des prix _____

Date d'ouverture des plis le _____

Lieu d'ouverture : sites prévus _____



6- Tableau de comparaison des cotations

| No | Nom des Fournisseurs | Localisation | Conformité de la cotation | | Livraison | | Prix Total HT | Prix Total TTC | Remarques |
|----|----------------------|--------------|---------------------------|-----|-----------|-------|---------------|----------------|-----------|
| | | | Oui | non | lieu | délai | | | |
| 1. | | | | | | | | | |
| 2. | | | | | | | | | |
| 3. | | | | | | | | | |
| 4. | | | | | | | | | |
| 5. | | | | | | | | | |
| 6. | | | | | | | | | |

Tableau de la vérification administrative des Cotations

| No | Soumissionnaires | Carte de contribuable | Attestation de domiciliation bancaire | Attestation de non redevance fiscale | Patente | Attestation de non faillite | Certificat de non exclusion (ARMP) | Attestation pour soumission | Attestation de localisation |
|----|------------------|-----------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

Membres de la Commission :

Nom

Fonction

Signature